CERINNOV GROUP - SA au capital de 899 283.80 € 2 rue Columbia - Parc d'Ester - 87068 Limoges Cedex - FRANCE Tel +33 5 55 04 24 54 - www.cerinnov-group.com RCS Limoges – SIREN: 419 772 181 – TVA: FR87 419 772 181

## **CERINNOV GROUP SA**

# **COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2023**













# **COMPTES CONSOLIDES**

BILAN ACTIF CONSOLIDE	3
BILAN PASSIF CONSOLIDE	4
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	6
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	7
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	8
NOTE 1 – Nature de l'activité et évènements significatifs	8
NOTE 2 – Principes comptables et règles de consolidation	8
NOTE 3 – Périmètre de consolidation	22
NOTES ANNEXES AUX POSTES DE L'ACTIF	23
NOTE 4 – Immobilisations incorporelles	23
NOTE 5 – Ecarts d'acquisition	25
NOTE 6 – Immobilisations corporelles	26
NOTE 7 – Immobilisations financières	27
NOTE 8 – Stocks et en-cours	28
NOTE 9 – Créances d'exploitation et comptes de régularisation	29
NOTE 10 – Disponibilités	30
NOTES ANNEXES AUX POSTES DU PASSIF	31
NOTE 11 – Capitaux propres	31
NOTE 12 – Intérêts minoritaires	31
NOTE 13 – Provisions	31
NOTE 14 – Avances remboursables	33
NOTE 15 – Dettes financières	34
NOTE 16 – Dettes d'exploitation et autres comptes de régularisation	35
NOTE 17 – Engagements hors bilan	36
NOTES ANNEXES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	37
NOTE 18 – Information sectorielle	37
NOTE 19 – Autres produits d'exploitation	39
NOTE 20 – Autres charges d'exploitation	39



	NOTE 21 – Personnel et effectif	39
	NOTE 22 – Amortissements et provisions	40
	NOTE 23 – Résultat financier	40
	NOTE 24 – Résultat exceptionnel	41
	NOTE 25 – Impôts	41
N	OTES COMPLEMENTAIRES	. 43
	NOTE 26 – Rémunération des organes de direction	43
	NOTE 27 – Honoraires des commissaires aux comptes	43



# BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

ACTIF	Notes	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros		Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	4	6 043	6 732
Dont Ecarts d'acquisition	5	1 258	1 619
Immobilisations corporelles	6	931	951
Immobilisations financières	7	87	81
Titres mis en équivalence		-	-
Total Actif Immobilisé		7 061	7 764
Stocks et en-cours	8	2 545	2 521
Clients et comptes rattachés	9	6 323	7 054
Autres créances et comptes de régularisation	9	935	1 465
Valeurs mobilières de placement	10	-	-
Disponibilités	10	1 019	2 298
Total Actif		17 884	21 102



# BILAN PASSIF CONSOLIDÉ

PASSIF	Notes	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros			
Capital		899	899
Primes liées au capital		11 432	11 432
Réserves		(8 625)	(8 524)
Réserves de conversion groupe		(16)	(17)
Résultat de l'exercice		114	(376)
Autres		(16)	(12)
Total Capitaux Propres	11	3 788	3 402
Intérêts hors groupe		0	(0)
Total Intérêts Minoritaires	12	0	(0)
Autres fonds propres			
Provisions	13	499	487
Avances remboursables	14	853	1 068
Emprunts et dettes financières	15	6 382	8 234
Fournisseurs et comptes rattachés	16	1 360	1 735
Autres dettes et comptes de régularisation	16	5 002	6 176
Total Passif		17 884	21 102



# COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

COMPTE DE RESULTAT	Notes	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros			
Chiffre d'affaires	18	14 502	14 592
Production immobilisée		508	473
Autres produits d'exploitation	19	584	618
Total Produits d'exploitation		15 594	15 682
Achats consommés		(6 231)	(6 923)
Autres charges d'exploitation	20	(2 746)	(2 770)
Charges de personnel	21	(4 372)	(4 160)
Impôts et taxes		(143)	(166)
EBITDA		2 102	1 664
Var. nettes des amortissements et des dépréciations	22	(929)	(1 064)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		1 173	600
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	5	(361)	(376)
Résultat d'exploitation aprés dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		812	224
Résultat financier	23	(189)	(128)
Résultat courant des sociétés intégrées		623	96
Résultat exceptionnel	24	(492)	(286)
Impôt sur les résultats	25	(18)	(182)
Résultat net de l'ensemble consolidé		114	(372)
Intérêts minoritaires	12	0	(4)
Résultat net (part du groupe)		114	(376)
Résultat par action (en euros)		0.03	- 0.08
Résultat dilué par action (en euros)		0.03	- 0.08

Sur la détermination du résultat dilué par action, cf. Note 2.3.13 – Résultat net par action



# TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros		Primes			Autres			- Capitaux
	Capital	liées au capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Ecarts de conversion	Titres d'auto- contrôle	Total	propres part du groupe
Situation en date du 01/01/2022	899	11 432	(6 996)	(1 530)	(15)	(13)	(28)	3 778
Affectation résultat N-1	-	-	(1 530)	1 530	-	-	-	0
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de l'auto-contrôle	-	-	-	-	-	1	1	1
Variation des taux de change	-	-	-	0	(2)	-	(2)	(2)
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	(376)	-	-	-	(376)
Autres mouvements	-	-	2	-	-	-	-	2
Situation en date du 31/12/2022	899	11 432	(8 524)	(376)	(17)	(12)	(29)	3 402
Affectation résultat N-1	-	-	(376)	376	-	-	-	0
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de l'auto-contrôle	-	-	-	-	-	(3)	(3)	(3)
Variation des taux de change	-	-	-	-	1	-	1	1
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	114	-	-	-	114
Autres mouvements	-	-	275	-	-	-	-	275
Situation en date du 31/12/2023	899	11 432	(8 625)	114	(16)	(16)	(32)	3 788

En milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	
Situation en date du 01/01/2023	899	11 432	
	-	-	
Situation en date du 31/12/2023	899	11 432	



# Tableau des flux de trésorerie consolidés

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros		
Résultat net total des sociétés consolidées	114	(372)
Elimination des amortissements et provisions	1 232	1 151
Elimination de la variation des impôts différés	97	19
Elimination des plus ou moins values de cession	283	16
Marge brute d'autofinancement	1 725	814
Variation des stocks liée à l'activité	(33)	78
Variation des créances liées à l'activité	1 160	(2 571)
Variation des dettes liées à l'activité	(1 495)	3 282
Flux net généré par (affecté à) l'activité	1 356	1 603
Acquisition d'immobilisations	(800)	(656)
Cession d'immobilisations	4	13
Incidence des variations de périmètre	-	(2)
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	(796)	(644)
Augmentations (réductions) de capital	8	(2)
Subventions d'investissements reçues	272	4
Emissions d'emprunts	70	526
Remboursements d'emprunts	(1 967)	(1 630)
Cession (acq.) nette actions propres	(3)	1
Flux net provenant du (affecté au) financement	(1 620)	(1 101)
Incidence de la variation des taux de change	(2)	(1)
Variation de trésorerie	(1 062)	(143)
Trésorerie d'ouverture	1 848	1 991
Trésorerie de clôture	786	1 848

Les disponibilités sont détaillées en Note 10 – Disponibilités.



## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

### NOTE 1 – Nature de l'activité et évènements significatifs

#### 1.1 – Information relative à la société et à son activité

Cerinnov Group (« la Société ») est une société anonyme, de droit français, mère du Groupe. Elle est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Limoges sous le numéro 419 772 181.

Le Groupe est spécialisé dans le développement de solutions innovantes pour la fabrication d'équipements de production. Fort de nombreux brevets mondiaux et acteur du Pôle Européen de la Céramique, le Groupe se place comme un acteur majeur dans son secteur.

Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 2 rue de Columbia – 87000 Limoges.

#### 1.2 – Evènements marquants de l'exercice

#### **Conflit Ukraine**

Les filiales de CERINNOV GROUP subissent toujours en 2023 les conséquences de la hausse du coût de certaines matières premières, ainsi que l'allongement des délais d'approvisionnement. Cette situation s'est renforcée avec le conflit en Ukraine.

Des mesures ont été prises pour anticiper au mieux ces aléas et limiter les impacts sur la rentabilité de l'activité des différentes filiales.

#### 1.3 – Evènements postérieurs à la clôture

#### Situation de la commande IMPERIALES WHEELS

Par jugement en date du 22 février 2024, le Tribunal de Commerce de Villefranche a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société Imperiales Wheels (RCS Villefranche 909 784 423). Cette dernière a commandé auprès de Cerinnov SAS, filiale de la Société, en août 2023, la réalisation de deux cellules d'ablation laser pour un montant global de 1 M euros HT (dont un montant de 864K euros a été reconnu à l'avancement au 31 décembre 2023 dans les comptes de Cerinnov SAS). Cette mise en redressement judiciaire fait suite à une











décision de l'Etat, intervenue post-clôture, de suspendre le solde du versement d'une subvention qui avait été actée en février 2022 dans le cadre d'un plan d'aide globale de 60m€.

Le sort de cette commande est soumis à la décision de l'administrateur judiciaire désigné dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire. Ce dernier dispose d'un délai expirant le 27 mai 2024 pour se prononcer. Par ailleurs, une nouvelle audience a été fixée devant le Tribunal de Commerce de Villefranche le 18 avril 2024.

S'agissant d'un événement dont le fait générateur est postérieur à la clôture, la facture à établir de 864k€ n'a pas fait l'objet d'une dépréciation dans les comptes clos au 31/12/2023.

Tirage de 80 nouvelles BEORA dans le cadre du contrat d'émission d'un maximum de 800 Bons d'Emission d'Obligations Remboursables en Actions nouvelles (BEORA) conclu le 20 décembre 2020.

Dans sa séance du 7 mars 2024, le Conseil a statué sur une émission éventuelle des 720 BOERA résiduels par un usage de la délégation consentie par l'assemblée générale mixte du 15 juin 2023 (onzième résolution) moyennant la signature d'un avenant au Contrat Iris. Le Conseil a également constaté que la société IRIS, au profit de laquelle la souscription des BEORA est réservée, entre dans la catégorie au profit de laquelle le droit préférentiel de souscription a été supprimé par l'assemblée générale précitée du 15 juin 2023, dans le cadre d'une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier. Par la suite, le Conseil a autorisé l'émission d'une nouvelle tranche de 80 BEORA par utilisation de la onzième résolution consentie par l'assemblée du 15 juin 2023 pour un montant nominal de 200 000€.

Les ORA d'une maturité de 12 mois ne portent pas intérêt ; elles sont remboursables en actions nouvelles sur la base d'un prix par actions égal à 95% du plus bas cours moyen pondéré pendant une période de 20 jours de bourse précédant la date de remboursement. Le porteur d'ORA peut demander le remboursement des ORA à tout moment ; la Société sera alors tenue d'émettre de nouvelles actions.

### NOTE 2 – Principes comptables et règles de consolidation

#### 2.1 – Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les règles et méthodes comptables appliqués sont conformes au règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable le 29 avril 1999 actualisé par le règlement 2005-10 du 3 novembre 2005 et le règlement ANC 2020-01 du 6 mars 2020 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021.





Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

#### 2.2 – Modalités de consolidation

#### 2.2.1 – Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale,
- les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle,
- les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les filiales ou participations non significatives ne sont pas consolidées.

#### 2.2.2 – Devise retenue et méthodes de conversion appliquées aux sociétés étrangères

Les états financiers consolidés du Groupe ainsi que les notes aux états financiers sont présentés en milliers d'euros. Ils ont été préparés sur la base des comptes des sociétés de la zone euro établis en euros et des comptes des sociétés étrangères établis dans leur devise de fonctionnement et convertis en euros.

Les états financiers des sociétés étrangères sont convertis selon les principes suivants :

- au cours de clôture pour les comptes de bilan,
- au taux moyen annuel pour les comptes de résultat.

Les différences de change ainsi dégagées sont comptabilisées en écarts de conversion dans les capitaux propres.

L'écart de conversion résultant de l'impact de la variation du taux de change entre l'ouverture et la clôture et d'autre part de l'utilisation de taux différents pour le compte de résultat et le bilan est inclus dans les capitaux propres consolidés dans le poste « réserves de conversion ».





Les cours de conversion appliqués sont les suivants :

Pays	Devise	Cours clôture 31/12/2023	Cours moyen 31/12/2023	Cours clôture 31/12/2022	Cours moyen 31/12/2022
Zone Euro	Euro	1	1	1	1
USA	Dollar US	1.11	1.08	1.07	1.05

#### 2.2.3 - Date de clôture

Les comptes consolidés ont été réalisés au 31 décembre.

Toutes les sociétés du groupe clôturent à cette date.

#### 2.3 – Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux des sociétés consolidées, établis en accord avec les principes comptables et les réglementations de leurs pays respectifs, font l'objet de retraitements pour se conformer aux principes comptables du Groupe.

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- Maintien des coûts historiques,
- Continuité d'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes.

Malgré la situation présentée dans les événements post-clôture au sujet de sa commande avec Imperial Wheels, sur la base des prévisionnels de trésorerie qu'elle a établis, l'entité dispose des liquidités nécessaires pour faire face à ses échéances sur un horizon 12 mois. En effet, le groupe peut recourir aux ressources de financement complémentaires suivantes :

- Ligne de découverts autorisées
- Mobilisation de créance
- Tirage de nouvelles BEORA dans le cadre du contrat d'émission de Bons d'Emission d'Obligations Remboursables en Actions nouvelles conclu le 20 décembre 2020.

Les prévisionnels de trésorerie précités ont été préparés sur la base d'une utilisation partielle de ces ressources



de financement complémentaires.

#### 2.3.1 – Reconnaissance du chiffre d'affaires

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- réalisé c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- et acquis à l'exercice.

Les produits probables, à l'inverse des charges probables, ne peuvent pas être comptabilisés. Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les livraisons ou expéditions et les prestations de services non réalisées à la clôture d'un exercice ayant donné lieu à une facturation sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Certaines ventes réalisées par le Groupe constituent des contrats à long terme au sens de l'article 622-1 du Plan Comptable Général. La méthode à l'avancement, considérée par le Comité de la Réglementation Comptable comme la méthode préférentielle (Règlement ANC 2020-01) pour la comptabilisation des contrats à long terme, est appliquée.

Les principaux produits issus des activités du Groupe sont comptabilisés de la manière suivante :

#### Vente d'équipements industriels :

Le Groupe fabrique et commercialise des équipements industriels dans les domaines suivants :

- Les machines
- Les fours

Les ventes de biens sont comptabilisées lors du transfert de propriété aux clients. Le transfert de propriété et des risques est réalisé, en fonction des contrats, soit à l'expédition soit à l'installation des biens.

Les biens font généralement l'objet d'une garantie de douze mois à 24 mois. Des procédures de tests étant réalisées avant toute expédition, le Groupe n'a pas, historiquement, constaté de coûts significatifs liés aux garanties.

#### Vente de consommables et pièces détachées :

Ces ventes comprennent les ventes d'outillages, de moules, de consommables et de pièces détachées. Les produits sont comptabilisés à la date de transfert de propriété au client intervenant à la livraison.



#### Prestations de services

Le Groupe réalise des opérations de maintenance, de service après-vente, de dépannage et des études. Ces prestations sont reconnues en produits lorsque le service a été rendu.

#### Méthode à l'avancement

La méthode à l'avancement est utilisée pour les projets « usine – clé en main » et pour toutes les affaires significatives en-cours.

Les modalités d'application de cette méthode au niveau du Groupe sont les suivantes :

- Si l'entreprise est en mesure d'estimer de façon fiable le résultat à terminaison, le résultat est constaté à l'avancement en appliquant au résultat à terminaison le pourcentage d'avancement ;
- Si l'entreprise n'est pas en mesure d'estimer de façon fiable le résultat à terminaison, aucun profit n'est dégagé ;
- Dans le cas où le résultat pourrait être déterminé de manière fiable, si le résultat à terminaison estimé est négatif, une perte à terminaison doit être constatée immédiatement sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement;

Le pourcentage d'avancement d'un projet est déterminé par le rapport entre les dépenses engagées à la date d'arrêté des comptes et les charges prévisionnelles du projet.

#### 2.3.2 - Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe.

Les activités du Groupe constituent un seul secteur d'activité relatif à la production et la vente de machines pour les industries de la céramique et du verre. Le Groupe dispose cependant d'informations sur le chiffre d'affaires par nature de produits et services, par secteur de débouchés et par zone géographique de vente.

#### 2.3.3 – Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition constaté lors d'une prise de participation, égal à la différence, à la date d'acquisition, entre le prix d'achat des titres de participation (frais d'acquisition compris) et la valeur réestimée des actifs et passifs



des sociétés achetées, est affecté aux postes appropriés du bilan consolidé, la partie non affectée étant inscrite soit à la rubrique écarts d'acquisition à l'actif du bilan, soit en provision pour risques au passif.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

Dans les sociétés du groupe, la durée des écarts d'acquisition est limitée mais non définie ; la durée d'amortissement retenue est l'amortissement forfaitaire sur 10 ans.

Le groupe a choisi de conserver les durées d'utilisation antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé à la clôture de l'exercice précédent l'exercice de première application du Règlement n°2015-07.

Ils font l'objet d'une dépréciation complémentaire si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable 2.3.4 - Frais de recherche et développement

Le Groupe réalise des projets de recherche et développement de deux catégories différentes :

- des projets collaboratifs pour lesquels le Groupe est partenaire ;
- des projets internes (pour le Groupe);

Les frais de développement sont portés à l'actif lorsque les projets ont une durée de réalisation supérieure à un an et que le montant de dépenses prévisibles est significatif. Ils sont composés de coûts liés spécifiquement au développement d'un produit et sont évalués à leur coût de production.

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que le Groupe peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- Le Groupe a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme;
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe;
- Le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le Groupe et portés à l'actif concernent essentiellement des projets d'innovation stratégique industrielle faisant l'objet d'un suivi annuel individualisé par projet et ayant de sérieuses chances de réussite commerciale. Les frais de développement ne remplissant pas les critères d'activation sont comptabilisés en charges.



Les éléments constitutifs des frais immobilisés sont des dépenses de personnel, des frais généraux internes et des achats externes.

Les coûts de production sont comptabilisés en « immobilisations en cours » jusqu'à la fin du programme. A compter de cette date, ils sont virés à un compte d'immobilisation incorporelle et amortis selon le mode linéaire sur une durée de 3 à 10 ans en fonction de la durée estimée de consommation des avantages économiques futurs.

Les travaux correspondant à la phase de recherche sont comptabilisés en charge sur la période au cours de laquelle ils sont engagés.

#### 2.3.5 – Immobilisations incorporelles et corporelles

Conformément au règlement CRC n°2004-06, les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation :

Frais de recherche et développement	3 à 10 ans
Logiciels	1 à 7 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	1 à 10 ans
Installations générales et agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	1 à 5 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 7 ans
Mobilier	4 à 10 ans



#### 2.3.6 - Titres de participation non consolidés et autres immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur valeur brute, constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### 2.3.7 - Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au dernier prix d'achat.

Les produits fabriqués (en-cours et finis) sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est inférieure à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente.

#### 2.3.8 - Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

#### Avances remboursables

Les avances remboursables correspondent à des avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société. Selon les conventions, le remboursement peut être, dans certains cas, conditionnel au succès du projet.

#### Dettes financières

Les dettes financières sont valorisées à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

#### 2.3.9 - Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, il s'agit alors d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.



#### 2.3.10 – Opérations en devises

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base du cours de change officiel en vigueur à la clôture du bilan ou du taux de la couverture de change mise en place le cas échéant.

Conformément au nouveau règlement ANC 2020-01, pour les créances et dettes libellées dans les devises des pays situés hors zone euro, les pertes ou profits latents résultant de cette conversion des transactions, sont maintenues au bilan sous la rubrique « écart de conversion actif ou passif ».

#### 2.3.11 – Engagements de retraite

Les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat.

#### 2.3.12 – Comptabilisation des impôts différés

Certains retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidés ainsi que certains reports d'imposition existant dans les comptes sociaux peuvent dégager des différences temporaires entre la base imposable fiscalement et le résultat retraité.

Ces différences temporaires donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

Les impôts différés actifs ne sont généralement constatés qu'à hauteur des passifs, sauf lorsqu'il existe une très forte probabilité de pouvoir récupérer cet impôt sur les sociétés. Dans le cas ou leur utilisation reste aléatoire, l'économie d'impôt n'est constatée qu'au fur et à mesure de l'imputation effective des déficits fiscaux correspondants.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.

Les retraitements d'impôt sur les sociétés étrangères sont effectués au taux d'imposition du pays concerné.



#### 2.3.13 – Résultat net par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

RESULTAT PAR ACTION	31-déc23	31-déc22
En euros		
Résultat net part du groupe	113 672	- 376 056
Nombre de titres émis à la clôture	4 496 419	4 496 419
Résultat par action	0.03	- 0.08
Nombre de titres émis à la clôture	4 496 419	4 496 419
Nombre d'obligations convertibles en actions		
Nombre maximal d'actions	4 496 419	4 496 419
Résultat dilué par actions	0.03	- 0.08

#### 2.3.14 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les éléments de natures exceptionnelles tels que définis par le plan comptable général. Il intègre également des éléments de nature courante, qui par leur montant et leur probabilité de survenance, revêtent un caractère exceptionnel.

#### 2.3.14 - EBITDA

L'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) correspond au résultat d'exploitation avant variations nettes des dotations et reprises sur amortissements et provisions. Les provisions comprennent les provisions sur actifs immobilisés, sur actifs circulants et risques et charges.

#### 2.4 – Changements de méthodes comptables

- Néant -

18



### 2.5 – Méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du nouveau règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	
Comptabilisation des contrats de location-financement (Note 2.7.1)	Oui
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés (Note 2.3.11)	Oui
Étalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la	N/A
durée de vie de l'emprunt	
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de	Oui
l'exercice (Note 2.3.1)	

#### 2.6 - Dérogations

- Néant -

#### 2.7 – Retraitements de consolidation

#### 2.7.1 - Contrats de crédit-bail

Les biens financés par des contrats de crédit-bail figurent à l'actif et sont amortis suivant les principes d'amortissement du Groupe utilisés pour des immobilisations de même nature. Les engagements financiers correspondants sont portés dans les dettes financières.

#### 2.7.2 - Transactions intra-groupe

Les opérations réalisées entre les sociétés du Groupe et figurant dans les comptes individuels au bilan et au compte de résultat sont neutralisées dans les comptes consolidés.

#### 2.7.3 – Provisions sur éléments d'actif intra-groupe

Les dépréciations de titres de participation, de prêts, de comptes courants et de comptes clients existant à l'ouverture de l'exercice sont portées dans les réserves pour leur montant brut. Parallèlement, les dotations et reprises constatées dans l'exercice sont neutralisées dans le compte de résultat.







#### 2.7.4 - Profits internes

Les profits internes sur stocks, les plus ou moins-values réalisées sur cessions internes d'immobilisations corporelles, incorporelles ou financières sont éliminés du compte de résultat.

#### 2.7.5 – Homogénéité des méthodes comptables

Les actifs, les passifs, les charges et les produits des entreprises consolidées sont évalués et présentés selon des méthodes homogènes au sein du Groupe. En conséquence, des retraitements sont opérés dès lors que des divergences existent entre les méthodes comptables et leurs modalités d'application retenues pour les comptes individuels des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et celles retenues pour les comptes consolidés.

#### 2.7.6 – Participation des salariés

La participation des salariés est reclassée, le cas échéant, conformément au règlement ANC 2020-01 du CRC dans le résultat d'exploitation dans le poste « charges de personnel ».

Il n'y a pas de participation des salariés dans les sociétés du Groupe.

#### 2.7.7 – Frais d'établissement

En application du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, le Groupe applique la méthode préférentielle consistant à comptabiliser en charges les frais de constitution, de transformation et de premier établissement.

#### 2.7.8 – Crédit impôt recherche

En application du principe général de prédominance de la substance sur l'apparence propre aux comptes consolidés et, en particulier, de retraitement des écritures de natures fiscales prévus au Règlement 99-02, les crédits d'impôt recherche sont requalifiés en tant que subvention d'exploitation. L'application du nouveau règlement ANC 2020-01 a supprimé cette option et a confirmé que le crédit d'impôt recherche doit être comptabilisé en diminution de l'impôt, en permettant toutefois aux groupes de continuer d'appliquer ce reclassement durant une période de transition de trois exercices à compter de la date de première application du règlement soit jusqu'au compte clos le 31 décembre 2023.

Pour les frais de développement immobilisés (voir Note 2.3.4 – Frais de recherche et développement), le crédit impôt recherche figurant dans le poste « Impôts sur les sociétés » dans les comptes sociaux est reclassé en



« subvention d'exploitation » dans les comptes consolidés. L'activation correspondante fait l'objet d'un produit constaté d'avance pour les crédits d'impôts antérieur au 31/12/2020 et d'une subvention d'investissement reclassée en capitaux propres pour ceux enregistrés à compter du 1 janvier 2021. Ils sont rapportés au résultat au rythme de leur amortissement dans les comptes sociaux.

Pour les frais de recherche et développement comptabilisés en charges, le crédit d'impôt recherche figurant dans le poste « Impôts sur les sociétés » dans les comptes sociaux est reclassé en « subventions d'exploitation » dans les comptes consolidés.

#### 2.8 - Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le tableau des flux de trésorerie présente, pour la période, les entrées et les sorties de disponibilités et de leurs équivalents, classées en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

Le Groupe définit la trésorerie disponible comme l'ensemble des instruments financiers qui lui permettent de gérer, sans prendre de risques significatifs, ses excédents ou ses besoins de trésorerie court terme. Elle comprend notamment :

- les valeurs mobilières de placement et autres placements à court terme aisément convertibles en disponibilités,
- les disponibilités bancaires, minorées des valeurs remises à l'encaissement à la clôture de l'exercice, mais non encore échues,
- les soldes bancaires créditeurs, ne faisant pas l'objet d'une confirmation à plus d'un an par un établissement financier, ainsi que les intérêts courus et non échus qui s'y rattachent,

Par ailleurs, les flux de trésorerie en provenance des filiales hors zone Euro sont convertis au taux moyen annuel des devises concernées. La variation calculée entre le taux moyen et le taux de clôture des devises est inscrite dans le tableau des flux de trésorerie sur la ligne «effets des variations de change sur la trésorerie nette».

La ligne «incidence des variations de périmètre» correspond aux entrées ou sorties de périmètre, mais également aux variations de pourcentage de détention du Groupe dans les filiales au cours de l'exercice.

En cas d'acquisition, cette ligne comprend le coût d'acquisition des titres diminué de la trésorerie apportée. Les autres flux ne tiennent compte que des mouvements depuis la date d'acquisition de la société.



### NOTE 3 – Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe regroupent les comptes de la société mère et des filiales dans lesquelles la société mère exerce directement un contrôle exclusif ou une influence notable. Les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Nom	SIREN ou équivalent	Siège social	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
Cerinnov Group SA	419 772 181	Limoges	Mère	Mère	IG
Cerinnov SAS	395 045 305	Limoges	100%	100%	IG
Cerinnov INC	46-3983942	Golden	90%	90%	IG
Cerinnov Unipessoal LDA	509 600 875	Leiria	100%	100%	IG
Cristallerie de Saint Paul	314 989 880	Condat sur	100%	100%	IG
SAS		Vienne			

Mouvements de périmètre sur l'exercice :

Néant



# Notes annexes aux postes de l'Actif

# NOTE 4 – Immobilisations incorporelles

Les mouvements de l'exercice concernant les immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

VARIATION DES VALEURS BRUTES	31-déc22	Acquisition	Diminution	Var. périmètre	Autres	31-déc23
En milliers d'euros						
Frais de recherche & développement	5 555	256	(685)	-	569	5 695
Concessions, brevets & droits similaires	463	6	(59)	-	14	423
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	1 711	290	(229)	-	(569)	1 204
Autres immobilisations incorporelles	104	-	-	-	(0)	104
Ecarts d'acquisitions	4 716		-	-	-	4 716
Total valeurs brutes	12 549	552	(973)	-	14	12 142
VARIATION DES AMORTISSEMENTS	31-déc22	Batatlana		Var.		
VARIATION DES AIMORTISSEMENTS	31-dec22	Dotations	Reprises	périmètre	Autres	31-déc23
En milliers d'euros	31-dec22	Dotations	Reprises	périmètre	Autres	31-déc23
	(2 354)	(371)	Reprises 430	périmètre -	Autres -	31-déc23 (2 296)
En milliers d'euros			<u> </u>	périmètre - -	Autres  - 0	
En milliers d'euros  Amt/Prov. frais de rech. & développ	(2 354)	(371)	430	périmètre - -	-	(2 296)
En milliers d'euros  Amt/Prov. frais de rech. & développ  Amt/Prov. conc, brevets & dts similaires	(2 354)	(371)	430	périmètre	-	(2 296)
En milliers d'euros  Amt/Prov. frais de rech. & développ  Amt/Prov. conc, brevets & dts similaires  Amt/Prov. fonds commercial	(2 354)	(371) (26)	430	périmètre	- 0 -	(2 296) (255)
En milliers d'euros  Amt/Prov. frais de rech. & développ	(2 354) (288) - (78)	(371) (26) - (12)	430	périmètre	- 0 -	(2 296) (255) - (90)
En milliers d'euros  Amt/Prov. frais de rech. & développ	(2 354) (288) - (78) (3 097)	(371) (26) - (12) (361)	430 59 -		- 0 - 0	(2 296) (255) - (90) (3 458)

Comme indiqué dans la note 2.3.3 les fonds de commerce ont été reclassés en écart d'acquisition selon le détail suivant:

**CERINNOV SAS** 

623K€





Les frais de recherche et développement correspondent à :

Immobilisations Incorporelles	Montant Brut (En K€)	Durée	Début amortissement
FRAIS DE RECHERCHE PROJET FASIL	636	9 ans	01/07/2017
FRAIS DE RECHERCHE PROJET CERAGRAD	295	5 ans	01/01/2019
FRAIS DE RECHERCHE PROJET FE2E+ TECHNOLOGIE TT	1 165	9 ans	01/10/2019
FRAIS DE RECHERCHE PROJET ROBOTCAM	346	9 ans	01/10/2019
FRAIS DE RECHERCHE PROJET TECHNO CSP	782	9 ans	01/10/2019
FRAIS DE RECHERCHE PROJET SUPPORTAGE HT	436	9 ans	01/01/2020
FRAIS DE RECHERCHE PROJET TECHNO LASER	367	9 ans	01/01/2021
FRAIS DE RECHERCHE PROJET TECHNO EMAILLAGE	279	9 ans	01/07/2021
FRAIS DE RECHERCHE PROJET SMART DECOR	567	9 ans	01/12/2021
FRAIS DE RECHERCHE PROJET CEREFACTORY	403	9 ans	01/01/2022
FRAIS DE RECHERCHE PROJET TECHNO DECOR	91	9 ans	01/06/2022
FRAIS DE RECHERCHE PROJET TECHNO FOURS	72	9 ans	01/06/2022
FRAIS DE RECHERCHE PROJET PUNCHI	256	9 ans	01/01/2023
Frais de Recherche	5 695		

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent notamment :

- Au projet transformation numérique pour 218 K€.
- Au projet Usine 4.0 pour 593 K€. Ce projet a débuté en 2019 et a pour objet l'intégration de briques technologiques de l'USINE 4.0 à l'activité de Cerinnov.
- Au projet TECHNOLOGIE CERINJECT pour 161 K€. Ce projet a débuté en 2020 et a pour objet le développement de nouveaux procédés et machines d'injection basse pression.
- Au projet TECHNOLOGIE LASER pour 117 K€. Une nouvelle phase de ce projet a débuté en 2023 et a pour objet le développement d'un nouveau procédé de marquage et de nouvelles solutions matériaux et logiciels.

En 2023, les frais de recherche et développement comptabilisés en charges s'élèvent à 1 023 K€.



## NOTE 5 - Ecarts d'acquisition

Compte tenu de leur nature, les écarts d'acquisition sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans.

ECARTS D'ACQUISITION ACTIFS	-	31-déc22		
En milliers d'euros	Valeur brute	Valeur nette		
CERINNOV LDA	1 989	(1 392)	596	795
CERINNOV SAS	1 254	(1 254)	-	15
CRISTALLERIE DE SAINT PAUL	1 473	(812)	662	809
Ecarts d'acquisition	4 716	(3 458)	1 258	1 619

Au cours de l'année 2008, la société CERINNOV GROUP a acquis 100% des titres de la SA CERINNOV HOLDING, qui détenait elle-même 99.98% de la SA ELMECERAM. La valeur d'acquisition de ces titres s'élevait alors à 1 100 K€ et la quote-part de situation nette acquise à 469 K€ (sur la base des comptes clos au 31 décembre 2007). Cette opération a généré en consolidation la comptabilisation d'un écart d'acquisition positif de 631 K€ amorti sur 10 ans.

Enfin, la même année, la société CERINNOV GROUP a acquis 100% des titres de la société ELMECERAM USA INC. Cependant, cette société étant non significative et n'ayant plus d'activité depuis 2005, elle a été laissée en dehors du périmètre de consolidation. Aucun écart d'acquisition n'a donc été constaté.

Au cours de l'année 2017, la société CERINNOV GROUP a acquis 100% des titres de la société CERAMIFOR pour 3 010 K€ auxquels s'ajoutent des frais d'acquisition de 98 K€. La situation nette retraitée acquise s'est élevée à 1 119K€. Cette opération a généré en consolidation la comptabilisation d'un écart d'acquisition positif de 1 989 K€ amorti sur 10 ans.

Au cours de l'année 2018, la société CERINNOV GROUP a acquis 100% des titres de la société CRISTALLERIE DE SAINT PAUL pour 2 500 K€ auxquels s'ajoutent des frais d'acquisition de 52 K€. La situation nette retraitée acquise s'est élevée à 1 111K€. Cette opération a généré en consolidation la comptabilisation d'un écart d'acquisition positif de 1 470 K€ amorti sur 10 ans à compter du 01/07/2018.



# NOTE 6 – Immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice concernant les immobilisations corporelles se présentent comme suit :

VARIATION DES VALEURS BRUTES	31-déc22	Acquisition	Cession	Var. périmètre	Autres	31-déc23
En milliers d'euros						
Agencement terrains	105	-	-	-	-	105
Constructions	304	-	-	-	-	304
Installations tech, matériel & outillage	2 325	138	(28)	-	7	2 443
Autres immobilisations corporelles	1 435	145	(104)	-	(0)	1 475
Immobilisations corporelles en cours	40	17	(31)	-	(21)	5
Total valeurs brutes	4 209	300	(163)	-	(14)	4 331
Dont crédit-bail	341	46	(33)	-	-	354
VARIATION DES AMORTISSEMENTS	31-déc22	Dotations	Reprises	Var. périmètre	Autres	31-déc23
En milliers d'euros						
Amt/Prov. Agencement terrains	(88)	(5)	-	-	-	(93)
Amt/Prov. constructions	(241)	(15)	-	-	-	(257)
Amt/Prov install tech, matériel & outil	(1 870)	(146)	3	-	-	(2 013)
Amt/Prov. autres immobilisations corp	(1 059)	(81)	102	-	0	(1 038)
Total amortissements	(3 258)	(247)	105	-	0	(3 400)
Dont crédit-bail	(259)	(38)	32	-	-	(265)
Immobilisations corporelles	951	52	(58)	-	(14)	931



### NOTE 7 – Immobilisations financières

Les mouvements de l'exercice concernant les immobilisations financières se présentent comme suit :

VARIATION DES VALEURS BRUTES	31-déc22	Acquisition	Cession	Var. périmètre	Autres	31-déc23
En milliers d'euros						
Autres créances ratt à des participations	0	-	-	-	-	0
Prêts, cautionnements et autres créances	81	6	(0)	-	(0)	86
Total valeurs brutes	81	6	(0)	-	(0)	87
VARIATION DES AMORTISSEMENTS	31-déc22	Dotations	Reprises	Var. périmètre	Autres	31-déc23
En milliers d'euros						
Prov. prêts, cautionnements et autres créances	-					-
Total amortissements	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	81	6	(0)	_	(0)	87

La ligne « Prêt, cautionnements et autres créances » correspond à des dépôts de garantie versés.

Dans la continuité de l'introduction en bourse, la société a souscrit un contrat de liquidité.

Au 31/12/2023, ce contrat de liquidité se répartit comme suit :

Espèces: 16 545 €

Actions propres : 15 640 €. Ce montant a été porté en diminution des capitaux propres consolidés conformément au §271 du règlement CRC 2005-10.



# NOTE 8 - Stocks et en-cours

Le détail du poste « Stocks et en-cours » se présente comme suit :

STOCKS ET EN-COURS		31-déc22		
En milliers d'euros	Brut	Brut Provisions		Net
Stocks MP, fournitures et aut. appro	2 413	(365)	2 048	1 906
Stocks - en-cours de production	272	(207)	65	124
Stocks -pdts finis et intermédiaires	541	(109)	432	491
Total stocks et en-cours	3 226	(681)	2 545	2 521

Les stocks d'en-cours de production comprennent des machines en cours de réalisation valorisées au coût de production.



# NOTE 9 – Créances d'exploitation et comptes de régularisation

Les créances d'exploitation s'analysent comme suit :

CREANCES D'EXPLOITATION		31-déc22		
En milliers d'euros	Brut	Provisions	Net	Net
Clients et comptes rattachés	6 886	(564)	6 323	7 054
Total Clients et comptes rattachés	6 886	(564)	6 323	7 054
Créances sur personnel & org. sociaux	3		3	1
Créances fiscales - hors IS	50		50	216
Impôts différés - actif	121		121	219
Etat, impôts sur les bénéfices	471		471	434
Autres créances	183		183	510
Total Autres créances	829	-	829	1 379
Charges constatées d'avance	106		106	86
Comptes de régularisation	106	-	106	86
Total créances	7 822	(564)	7 258	8 519
Dont :				
- A moins d'un an	7 813	(564)	7 249	8 510
- A plus d'un an et moins de 5 ans - A plus de 5 ans	9		9	9

Les créances clients ont une échéance intégralement à moins d'un an et, au 31 décembre 2023, la provision pour créances douteuses s'élève à 564 K€ représentant 8.2 % des créances.

Les créances fiscales hors IS correspondent principalement à la TVA.

Les impôts différés correspondent d'une part aux impôts différés liés aux retraitements de consolidation (notamment retraitement de crédit-bail et différences temporaires liées aux indemnités de départ à la retraite) et d'autre part aux impôts différés liés à l'activation des déficits (cf. Note 25 – Impôts).

Au 31 décembre 2023, la créance de Crédit Impôt Recherche s'élève à 307 K€.







# NOTE 10 – Disponibilités

Les montants et variations des postes constitutifs des valeurs mobilières et disponibilités sont les suivants :

DISPONIBILITES	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros		
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	1 019	2 298
Trésorerie active	1 019	2 298
Concours bancaires (trésorerie passive)	233	450
Trésorerie passive	233	450
Trésorerie nette	786	1 848



# Notes annexes aux postes du Passif

## NOTE 11 – Capitaux propres

Le capital s'élève à 899 K€ au 31/12/2023. Il est composé de 4 496 419 titres d'une valeur nominale de 0,2 euros.

#### NOTE 12 – Intérêts minoritaires

La variation des intérêts minoritaires s'analyse comme suit :

En milliers d'euros		Résultat de		Autres			
	Réserves	l'exercice	Ecarts de conversion	Autres	Total	part des minoritaires	
Situation en date du 01/01/2022	-	-	-	-	-	-	
Affectation résultat N-1	-	-	-	-	-	-	
Variation des taux de change	-	-	-	-	-	-	
Part des minoritaires dans le résultat	-	4	-	-	-	4	
Autres mouvements		(4)	-	-	-	(4)	
Situation en date du 31/12/2022	-	-	-	-	-	-	
Affectation résultat N-1	-	-	-	-	-	-	
Variation des taux de change	-	-	0	-	0	0	
Part des minoritaires dans le résultat	-	(0)	-	-	-	(0)	
Autres mouvements		0	0		0	0	
Situation en date du 31/12/2023	-	0	0	-	0	0	

### **NOTE 13 – Provisions**

Le montant et les mouvements des différents comptes de provisions sont les suivants :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31-déc22	Dotations	Utilisations	Reprises	Variations de périmètre	Autres	31-déc23
En milliers d'euros							
Provisions pour charges	74	-	-			-	74
Provisions pour pensions et retraites	246	4	(8)			-	242
Provisions pour litiges	-	-	-			-	-
Autres provisions pour risques	167	58	(43)			_	183
Total des provisions pour risques et charges	487	63	(51)			-	499



#### Provisions pour pensions et retraites :

L'engagement de retraite pour l'ensemble du Groupe est valorisé pour 242 K€ dans les comptes établis au 31 décembre 2023.

Les modalités d'évaluation retenues par la société sont similaires à celles prévues par la recommandation ANC n°2013-02

Les hypothèses de calcul retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes

- Application de la convention collective de la Métallurgie;
- Revalorisation des salaires : 1%;
- Taux d'actualisation: 3.20 %;
- Taux de rotation du personnel : faible ;
- Taux de charges sociales: 40 %;
- Départ à l'initiative du salarié entre 60-64 ans (âge légal) ;
- La table de mortalité utilisée est la table INSEE 2022
- La méthode retenue pour le calcul est la méthode des unités de crédits projetées.

Le calcul des provisions retraite tient compte de l'application de la réforme des retraites du 15 avril 2023 mais ses conséquences ne sont pas significatives.



## NOTE 14 - Avances remboursables

Ces avances correspondent à des apports en trésorerie réalisées par des collectivités et sont remboursables selon un échéancier défini.

AVANCES REMBOURSABLES	Avance Conseil Régional Projet Ceriniect	Avance Conseil Régional Croissance	Avance OSEO Projet FASIL	Impression jet d'encre	Avance Conseil Régional Croissance	Avance Conseil Régional Soutien à la restructuration	TOTAL
En milliers d'euros							
En-cours 01/01/2022	26	56	226	175	58	600	1 142
Souscription							-
Remboursement	(26)			(19)	(29)		(74)
En-cours 31/12/2022	0	56	226	156	29	600	1 068
Souscription							-
Remboursement		(29)		(38)	(29)	(120)	(215)
En-cours 31/12/2023	0	28	226	119	0	480	853

#### Echéancier des avances remboursables :

ECHEANCIER DES AVANCES REMBOURSABLES	31-déc23	N+1	N+2 à N+5	> N+5
En milliers d'euros				
Avances remboursables	853	199	519	135
Avances remboursables	853	199	519	135



# NOTE 15 – Dettes financières

Les dettes financières s'analysent comme suit :

DETTES FINANCIERES	31-déc22	Augmentation	Remb.	Variations de Périmètre	31-déc23
En milliers d'euros					
Emprunts auprès des établiss. de crédit	7 721	116	(1 691)	-	6 146
Autres emprunts et dettes assimilés	60	-	(60)	-	0
Intérêts courus sur emprunts	3	-	(1)	-	3
Concours bancaires (trésorerie passive)	450	-	(217)	-	233
Total Emprunts et dettes financières	8 234	116	(1 969)	-	6 382
Dont crédit-bail	68	46	(42)	-	72

Le Groupe n'est pas soumis au respect de covenants bancaires.

#### Echéancier des dettes financières :

DETTES FINANCIERES	31-déc23	N+1	N+2 à N+5	> N+5
En milliers d'euros				
Emprunts auprès établiss. de crédit	6 146	2 015	4 131	-
Autres emprunts et dettes assimilés	0	-	0	-
Intérêts courus sur emprunts	3	3	-	
Concours bancaires (trésorerie passive)	233	233	-	-
Total Emprunts et dettes financières	6 382	2 251	4 131	-
Dont crédit-bail	72	33	39	



#### Dettes financières en taux et devises :

L'ensemble des emprunts du Groupe ont été souscrits en euros.

DETTES FINANCIERES	31-déc23	Taux fixe	Taux variable
En milliers d'euros			
Emprunts auprès établiss. de crédit	6 146	6 146	-
Autres emprunts et dettes assimilées	0	0	-
Intérêts courus sur emprunts	3	3	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	233	233	-
Total Emprunts et dettes financières	6 382	6 382	-
Dont crédit-bail	72	72	-

# NOTE 16 – Dettes d'exploitation et autres comptes de régularisation

Les dettes d'exploitation et autres comptes de régularisation s'analysent comme suit :

DETTES D'EXPLOITATION	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros		
Dettes fournisseurs	1 360	1 735
Fournisseurs et comptes rattachés	1 360	1 735
Dettes sociales	419	393
Dettes fiscales	688	514
Comptes courants groupe passifs	1	-
Autres dettes	2 854	3 267
Total autres dettes	3 962	4 174
Produits constatés d'avance	1 039	2 001
Comptes de régularisation	1 039	2 001
Dettes d'exploitation	6 362	7 910
Dont :		
- A moins d'un an	6 362	7 910

- A plus d'un an et moins de 5 ans
- A plus de 5 ans



Les autres dettes correspondent essentiellement aux avances clients.

Au 31 décembre 2023, le poste « Produits constatés d'avance » correspond aux facturations client d'avance pour 368 K€ et aux subventions pour 671 K€.

## NOTE 17 - Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros		
Cautions bancaires	1 006	1 006
Nantissement fonds de commerce	58	336
Nantissement comptes titres	1 025	1 025
Nantissement comptes bancaires rémunérés	367	472
Nantissement de matériel	200	200
Cautions de marché	873	834
Garantie sur engagement étranger	5	5
Cession de créances (loi Dailly)	530	530
Total Engagements donnés	4 064	4 409
ENGAGEMENTS RECUS	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros		
Garantie BPI	200	200
Garantie Etat PGE	3 601	3 601
Total Engagements reçus	3 801	3 801

Dans le cadre de ses contrats export, le Groupe est amené à remettre à ses clients étrangers des garanties bancaires. Le Groupe a obtenu de ses partenaires bancaires l'émission de ces garanties pour un montant maximum de 2 000 K€ au 31 décembre 2023. Ces garanties sont couvertes par une contre-garantie BPI.

Dans le cadre de ses contrats nationaux, le Groupe est amené à remettre à ses clients français des garanties bancaires. Le Groupe a obtenu de ses partenaires bancaires l'émission de ces garanties pour un montant maximum de 1 296 K€ au 31 décembre 2023. Ces garanties sont couvertes par une contre-garantie BPI.



# Notes annexes aux postes du Compte de Résultat

## NOTE 18 - Information sectorielle

#### Chiffre d'affaires :

REPARTITION PAR NATURE	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros		
Chiffre d'affaires consolidé	14 502	14 592
Equipement	9 563	9 109
Récurrent	2 243	2 570
Consommables	2 696	2 913
Total par Nature	14 502	14 592
REPARTITION PAR MARCHES	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros		
Chiffre d'affaires consolidé	14 502	14 592
Arts de la table	5 681	8 742
Céramique technique	5 244	1 457
Céramique sanitaire	339	758
Métallurgie	16	59
Aéronautique	143	80
Luxe	200	501
Terre cuite	1 175	461
Autres	1 703	2 533
Total par Marchés	14 502	14 592



REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (implantation des clients	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros		
Chiffre d'affaires consolidé	14 502	14 592
France	8 953	6 106
Europe (hors France)	2 507	6 755
Amériques	247	441
Asie	2 322	497
Afrique	87	542
Océanie	0	1
Moyen Orient	385	250
Total par Zone Géographique (implantation des clients)	14 502	14 592

#### Actif immobilisé :

La répartition géographique de l'actif immobilisé est la suivante :

REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (implantation des filiales	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros		
Actif immobilisé consolidé	7 061	7 764
France	6 003	6 457
Europe (hors France)	1 058	1 306
Amériques	0	1
Total par Zone Géographique (implantation des filiales)	7 061	7 764



# NOTE 19 - Autres produits d'exploitation

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros		
Production stockée	(108)	(36)
Subventions d'exploitation	499	521
Transfert de charges	24	44
Autres produits d'exploitation	170	88
Total autres produits d'exploitation	584	618

Le poste « Subvention d'exploitation » comprend notamment les crédits d'impôt recherche requalifiés à hauteur de 348K€ au 31 décembre 2022.

# NOTE 20 – Autres charges d'exploitation

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros		
Locations et charges locatives	(701)	(714)
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	(236)	(324)
Autres charges externes	(1 809)	(1 733)
Total autres charges d'exploitation	(2 746)	(2 770)

### NOTE 21 - Personnel et effectif

EFFECTIF PAR CATEGORIE	31-déc23	31-déc22
Cadres	40	39
Agents de maîtrise et techniciens	24	22
Employés	13	13
Ouvriers	11	11
Total effectif	88	85
Charges de personnel	(4 372)	(4 160)



# NOTE 22 – Amortissements et provisions

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros		
Dotations amortissements immobilisations incorporelles	(663)	(606)
Dotations amortissements immobilisations corporelles	(238)	(291)
Dotations aux provisions sur actif circulant	(47)	(148)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(63)	(60)
Dotations d'exploitation	(1 012)	(1 105)
Reprises aux provisions sur actif circulant	32	(5)
Reprises aux provisions pour risques et charges	51	44
Reprises d'exploitation	83	39
Total Net	(929)	(1 066)

### NOTE 23 - Résultat financier

Les principaux postes du résultat financier sont :

RESULTAT FINANCIER	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros		
Charges d'intérêts	(94)	(83)
Résultat sur change	(2)	17
Autres produits et charges financières	(93)	(62)
Dot / Rep sur provisions financières		
Total Résultat Financier	(189)	(128)



# NOTE 24 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend essentiellement les opérations suivantes :

RESULTAT EXCEPTIONNEL	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros		
Produits et charges nets sur exercices antérieurs	13	38
Dot / Rep sur provisions exceptionnelles	-	61
Plus et moins-value de cession d'actifs immobilisés	(279)	12
Corrections d'erreurs antérieures	(190)	
Autres produits et charges exceptionnels	(35)	(398)
Total Résultat Exceptionnel	(492)	(286)

Les 190K€ de correction d'erreur correspondent à la régularisation d'une erreur de marge à l'avancement constatée à tort sur les exercices antérieurs.

## NOTE 25 – Impôts

La société Cerinnov Group est tête de groupe d'intégration fiscale comprenant la société et la filiale suivante :

- **CERINNOV SAS**
- CRISTALLERIE DE SAINT PAUL SAS

Le taux d'impôt retenu au 31 décembre 2023 est de 25% pour les filiales françaises, 21% pour la filiale portugaise et 33% pour la filiale américaine.

VENTILATION DE LA CHARGE / PRODUIT D'IMPOT	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros		
Impôt courant	(1)	(147)
Impôt différé	(17)	(34)
Total de l'impôt	(18)	(182)

41



La charge d'impôt de l'exercice se décompose et se justifie de la manière suivante :

PREUVE D'IMPOT	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros		
Résultat consolidé net d'impôt	114	(401)
Charge / Produit d'impôt	18	182
Résultat consolidé avant impôt	132	(219)
Taux d'impôt théorique	25.00%	25.00%
Impôt théorique calculé	33	(55)
Impacts		-
Incidence des différences permanentes	(3)	(28)
Incidence des amortissements sur incorporels et GW	(79)	(79)
Incidence des différences et variations de taux	12	42
CICE et crédits d'impôts	92	(60)
Activiation de déficits / (non activation de déficit et limitation)	11	(98)
Autres	(18)	(14)
Total de l'impôt	18	182
Les actifs nets d'impôts différés s'établissaient comme suit :		
VENTILATION DES IMPOTS DIFFERES	31-déc23	31-déc22
En milliers d'euros		
Différences temporaires	68	77
Retraitements fiscaux et d'harmonisations	(141)	(48)
Elimination résultats internes	44	39
Activation (limitation) d'impôts différés	150	150
Total impôts différés nets	121	219
Actifs d'impôts différés	121	219
Passifs d'impôts différés	-	-
Total impôts différés nets	121	219

Au 31 décembre 2023, le Groupe a comptabilisé 150 K€ d'impôt différé actif sur ses déficits fiscaux.

Les déficits fiscaux non activés s'élèvent à 12 370 K€, soit un impôt différé actif latent de 3 092 K€.



# **NOTES COMPLEMENTAIRES**

## NOTE 26 - Rémunération des organes de direction

La rémunération brute des membres composant l'organe de direction s'élève à 316 K€. De plus, les engagements en matière de pensions et indemnités assimilées s'élèvent à 23 K€.

## NOTE 27 – Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat consolidé s'élève à 62 K€ pour l'exercice.